



// COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 septembre 2025

Monsieur LECORNU, ne rétablissez pas par décret le moratoire que les députés ont massivement rejeté par la loi !

Selon des informations publiées par le média Contexte, le Premier ministre s'apprêterait à publier un décret sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) tout en imposant un moratoire sur les énergies renouvelables terrestres. Ceci constituerait un profond déni démocratique car un tel moratoire a été massivement rejeté cet été par 377 députés. Il serait par ailleurs inconcevable que la PPE s'éloigne à ce point du texte de la proposition de loi Gremillet adopté par les sénateurs.

Un tel moratoire constituerait aussi un déni énergétique, car en arrêtant brutalement la transition énergétique, ce sont les énergies fossiles qui sortiront grandes gagnantes.

« Si cette information devait être confirmée, la politique énergétique de la France vivrait un moment très grave. Le moratoire imposé par François Fillon en 2010 sur

le solaire avait détruit plus de 20 000 emplois. Celui-ci pourrait en détruire bien plus. Comment peut-on imaginer de laisser à tel point le Rassemblement national définir la politique énergétique de la France ? Nous appelons l'ensemble des formations politiques à réagir pour empêcher un tel désastre », déclare Jules NYSSSEN, Président du SER.